



ACTIVITÉS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE

Mardi 5 mars

Atelier de maquillage artistique



Pavillon communautaire
100, rue Guilbault

13h30 à 15h30

Public cible: Toute personne désirant apprendre la base du maquillage de fantaisie.

1h pour la théorie +
1h de pratique en duo.

Avec un.e ami.e ou avec un enfant (plus de 7 ans), il vous sera possible de vous inscrire en équipe de deux.

Contenu :

Le matériel, la morphologie, les techniques et la pratique.

Inscriptions obligatoires
Places limitées

Mercredi 6 mars

Glissade en folie



Parc J-B-St-Germain
rue Principale

13h00 à 17h00

Viens glisser sur une pente aménagée au bord de l'eau. Tu dois apporter ton toboggan. Pour plus de sécurité, les rues seront fermées à la circulation.

Musique-Kiosque
de breuvage

Gratuit

Jeudi 7 mars

Film et Pizza



Salle Léo-Thérout
45, rue Cardin

Dès 18h00

Tu es invité à venir manger de la pizza avec nous et à écouter un film surprise.

Pizza cuisinée par
David & Délices

Le film débutera à 19h00

Inscription requise
pour le souper

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489

Télécopieur : 450 789-2970

Courriel : info@yamaska.ca

Site web : yamaska.ca

Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite.de.Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse :

Diane De Tonnancourt	450 789-2897
mairesse@yamaska.ca	450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1)	450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com	

François Martin (Poste # 2)	450 808-2024
fmartinec@hotmail.com	

Richard Thérout (Poste #3)	450 789-0129
laternaux.328@gmail.com	

Léo-Paul Desmarais (Poste #4)	450 789-2175
diane.leopaul43@gmail.com	

Martin Joyal (Poste #5)	450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com	

Alain Crevier (Poste # 6)	450 789-3427
acreviercpa@gmail.com	

Direction générale :

Sylvie Viens	450 789-2489
directiongenerale@yamaska.ca	Poste 3

Léonie Guilbault	450 789-2489
comptabilite@yamaska.ca	Poste 4

Information générale

Geneviève Forcier	450 789-2489
info@yamaska.ca	Poste 1

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897

450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
21 mars 2024

Prochaine parution :

29 mars 2024

Nouvelles du Conseil municipal de février 2024

- ⇒ Financement du règlement d'emprunt RY-91-2016 décrétant une dépense de 4 725 000 \$ et un emprunt de 4 725 000 \$ aux fins du financement du programme de mise aux normes des installations septiques - résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 244 000 \$ qui sera réalisé le 13 février 2024;
- ⇒ Financement du règlement d'emprunt RY-91-2016 décrétant une dépense de 4 725 000 \$ et un emprunt de 4 725 000 \$ aux fins du financement du programme de mise aux normes des installations septiques - résolution d'adjudication d'une émission de billets à la suite d'un appel d'offres public ;
- ⇒ Adoption du règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux - numéro RY-2023-105;
- ⇒ Adoption du règlement numéro RY-79-2015-10 (2023) modifiant le règlement de zonage – allées d'accès mitoyennes ;
- ⇒ Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000\$;
- ⇒ Rapport annuel 2023 – Application du règlement de gestion contractuelle;
- ⇒ Changement d'endroit pour les séances ordinaires du conseil 2024 (voir page 7) ;
- ⇒ Programme RECIM – commentaires d'amélioration ;
- ⇒ Avis de motion - projet de règlement RY-79-2015-11 (2024) modifiant le règlement de zonage – ajoutant et corrigeant certains éléments des usages et types de bâtiments principaux;
- ⇒ Adoption du premier projet de règlement RY-79-2015-11 (2024) modifiant le règlement de zonage – ajoutant et corrigeant certains éléments des usages et types de bâtiments principaux;
- ⇒ Projet de règlement numéro RY-2024-107 abrogeant les règlements RY-2021-02 et RY-2021-02-01 concernant l'approvisionnement, la fourniture et l'utilisation de l'eau potable – Avis de motion et dépôt du projet de règlement;
- ⇒ Projet de règlement numéro RY-77-2015-04 (2024) modifiant le règlement sur les permis et certificats RY-77-2015 relatif aux cantines mobiles et foodtruck – avis de motion et dépôt du projet de règlement;
- ⇒ Reddition de comptes MTQ – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet entretien du réseau local (ERL);
- ⇒ Demande d'intervention de l'aéroglysseur – rivière Yamaska;
- ⇒ Cadets de la Sureté du Québec – embauche;
- ⇒ Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Rapport annuel des activités – an 2 - 2024;
- ⇒ Débitmètre - achat ;
- ⇒ Bouées pour rideau - étangs - achat ;
- ⇒ Résolution – appui MRC de Vaudreuil-Soulanges – suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers;
- ⇒ Demande de rencontre avec la gouvernance de Bell et d'Hydro-Québec – dossier lot #6 397 045 – projet construction d'une résidence .

RECHERCHE PROFESSEUR DE PIANO

Les loisirs de Yamaska sont à la recherche d'un ou d'une professeur(e) qui aimerait offrir des cours de piano à nos citoyens désireux de découvrir ce bel instrument.



Si vous avez du temps et l'envie d'enseigner le piano, veuillez contacter:

Julie Plourde au 450 789-2489 poste 5 ou par courriel à loisirs@yamaska.ca

PAIEMENT DES COMPTES DE TAXES —1^{er} VERSEMENT LE 28 MARS 2024

Paiement des comptes de taxes : Modalités et lieux de paiement :

Nous vous invitons à prioriser le paiement en ligne ou par la poste pour vos taxes municipales ou à déposer vos chèques postdatés (à l'ordre de la Municipalité de Yamaska) avec les coupons dans le bas de votre compte de taxes dans la boîte extérieure au bureau municipal ou par la poste au 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec) J0G 1X0. SVP. **Veuillez inscrire votre ou vos numéro (s) de matricule derrière le (s) chèque (s).**

Paiement du compte de taxes auprès des institutions financières:

Nous vous invitons à vérifier la marche à suivre directement auprès de votre institution financière pour le paiement de votre compte de taxes.

Pour information :

Heures d'ouverture du bureau municipal du lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30
Veuillez prendre note que le bureau fermera à midi le 28 mars 2024

Téléphone: 450 789-2489

Courriel : info@yamaska.ca

Demande de permis

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autres, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux. Donc, pour tous vos projets, nous vous demandons de faire votre demande à l'avance en communiquant avec l'inspecteur, par courriel : permis@yamaska.ca ou en utilisant le site Internet de la Municipalité de Yamaska, yamaska.ca.



Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues en ces temps.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le Service d'urbanisme de la municipalité.



MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEURS DE CAMP DE JOUR

DESCRIPTION DES TÂCHES

L'animateur sera responsable d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans. Il les encadrera, guidera et animera. Il participera avec les autres animateurs à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités qui seront offertes aux enfants fréquentant le camp de jour de Yamaska. Il devra donc animer les activités et encadrer les enfants tout en s'assurant de leur sécurité. Il doit également respecter les règlements et les faire respecter en tout temps.

APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES

- ✦ Être autonome, débrouillard, et avoir un grand sens des responsabilités ;
- ✦ Capacité de travailler en équipe et de susciter l'intérêt des enfants ;
- ✦ Être créatif, dynamique et avoir le sens de l'organisation ;
- ✦ Avoir la capacité de s'adapter aux changements ;

Respecter les recommandations de l'animateur en chef et de ses supérieurs.

EXIGENCES

- ✦ Être âgé de 14 ans et plus ;
- ✦ Avoir de l'expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans ;
- ✦ Cours de secourisme un atout ;

Être disponible pour travailler à temps complet du 25 juin au 16 août 2024.



CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✦ Poste à temps plein saisonnier ;
- ✦ Salaire à partir de 16 \$ selon l'expérience ;
- ✦ Aucune vacance permise .

Les personnes retenues devront être disponibles pour la préparation du camp de jour et devront être disponibles pour la formation d'animateur ainsi que pour la formation de premiers soins dispensés au cours de la fin de semaine.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae

avant le vendredi 7 avril 2024 aux coordonnées suivantes :

Au bureau municipal, 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec), J0G 1X0

Du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12h00/ 12h30 à 16 h 30

ou par courriel à loisirs@yamaska.ca

CLASSIQUE

Alice au pays des merveilles, de Lewis Carroll

Bienvenue!

*Nos heures d'ouverture sont les mardis
de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00*

ROMAN ADULTES

Que notre joie demeure, de Kevin Lambert(Prix Médicis et prix Décembre)

Au rythme des années, de Karine Latulippe

Les années du silence-T.1-T.2-La tourmente-La délivrance, de Louise Tremblay-D'Essiambre

La pathologiste-T.1, d'Elisabeth Tremblay

Le château des secrets-T.2-La ballerine de l'ombre, de Marie-Bernadette Dupuy

La villa aux étoffes-T.3-Le retour, d'Anne Jacobs

Le testament de Maggie-T.4, de Daniel Lessard

Les années de plomb-T.4-Amours de guerre, de Jean-Pierre Charland

Le temps de le dire-T.4-La force du destin, de Michel Langlois

Changer l'eau des fleurs, de Valérie Perrin

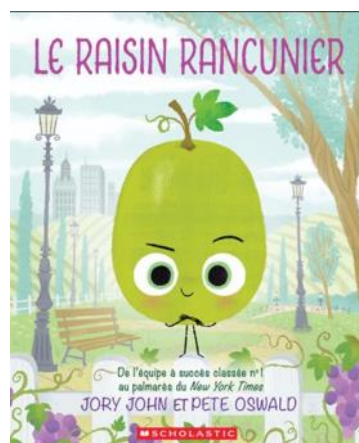
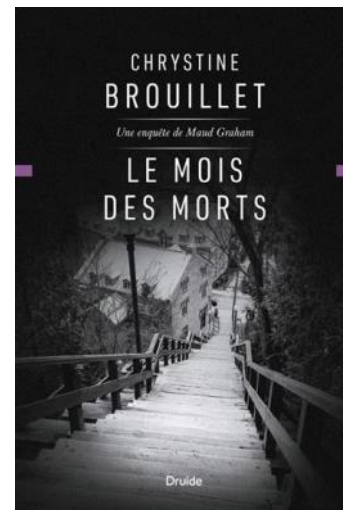
Le mois des morts, de Chrystine Brouillet

Les yeux de Mona, de Thomas Schlessier

La sentence, de Louise Erdrich

Après tout, de Jojo Moyes

Héroïnes, de Danielle Steel

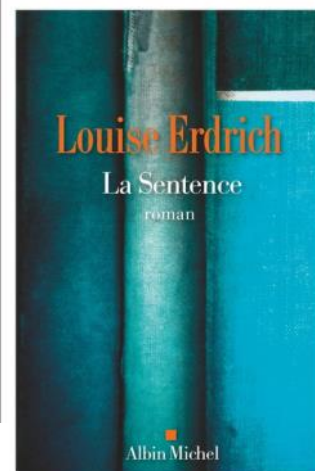


JEUNESSE

Ça leur apprendra à sortir la nuit, de François Gravel

La vie compliquée de Léa Olivier-T.18-Le dernier, de Catherine Girard-Audet

Billie Jazz-T.14-Le ROULE-O-THON, de Geneviève Guilbault



ENFANTS

Mini-Jean et Mini-Bulle-Le volcan de la fin du monde, d'Alex A.

Hansel et Gretel, des frères Grimm

Splat & Harry-Haut les pattes!, de Rob Scotton

Mon père, l'ours polaire, de Justin Roberts

Le raisin rancunier, de Jory John



BONNE LECTURE!

Andrée de Repentigny, responsable bénévole

À NOTER :

Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à compléter un coupon pour le tirage d'un certificat cadeau de \$25 à la Librairie Marcel Wilkie inc.

BALLE DONNÉE—INSCRIPTION

Les inscriptions se feront au Pavillon communautaire (100, rue Guilbault) le **mardi 2 avril de 18h à 19h30**. Veuillez remplir la fiche d'inscription que vous retrouverez sur le site Yamaska.ca à l'onglet Loisirs puis Activités



Inscription—Soccer 2024

Quand : le mercredi 27 mars de 18h00 à 20h00

Où : Salle Léo-Thérout située au 45, rue Cardin

Fiche d'inscription disponible sur place ou sur le site www.yamaska.ca

Le coût sera inscrit sur les fiches d'inscriptions

Argent comptant seulement, montant exact s.v.p.

Avoir preuve de résidence ainsi que la carte d'assurance-maladie



AVIS PUBLIC

Municipalité de Yamaska

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Le conseil de la Municipalité de Yamaska a adopté la résolution suivante lors de la séance du 6 février 2024 :

Changement d'endroit pour les séances ordinaires du conseil 2024

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Considérant que le lieu des séances sera changé à partir du mois de mars 2024; sur proposition de Martin Joyal, appuyée par François Martin,

Le vote est demandé. Il est résolu, sur division,

Que les séances du conseil municipal, pour l'année 2024, et ce à partir du mois de mars 2024, se tiendront au Pavillon communautaire, situé au 100, rue Guilbault à Yamaska et débiteront à 19 h.

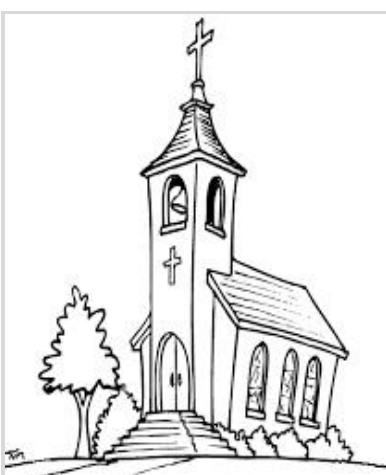
Qu'un avis public soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité afin de modifier l'endroit de la tenue des séances du conseil municipal.

A voté contre : Léo-Paul Desmarais

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 8^e jour du mois de février 2024.

Sylvie Viens

Directrice générale et greffière-trésorière



Bienvenue au musée

À Yamaska se tient présentement un évènement spécial : dans la sacristie de notre église, une exposition des vêtements et des objets liturgiques est en cours.

Une visite s'impose! Vous serez émus(es) de voir tous ces souvenirs.

Bienvenue!

Le musée est ouvert le dimanche après la messe, de 10h à midi!

Âge D'or

Bonjour chers amis de la FADOQ,

Nous vous invitons à **l'assemblée générale annuelle** du club qui se tiendra le **7 mai prochain à 10h30** au **Centre communautaire**, l'inscription est obligatoire.



Nos activités du mardi se poursuivent !!

Les activités du matin sont temporairement en pause par manque de participants.

Activités à l'horaire :

Mardi après-midi à partir de 13h30 jeux de cartes et billard.

Nous vous invitons à notre prochain **après-midi dansant le dimanche 17 mars dès 1h30** à la **salle Léo-Thérout** avec la musique de Yvon Daunais. Un buffet froid sera servi en fin d'après-midi.

Yvon Daunais, organise une **activité cabane à sucre pour les groupes FADOQ** de la région. L'activité se tiendra le **12 mars** prochain pour le **diner** et sera suivi de la danse habituelle. Coût du billet 40\$ par personne (le club vous remboursera 5\$ à l'achat du billet). Le tout se déroulera à St-Bernard de Michaudville et le repas sera servi par le Chalet des sucres de l'Ange Gardien. Contactez Nancy 450 789-2338 pour plus d'information ou l'achat de billets.

Le club est présentement **à la recherche de bénévoles** pour aider lors des activités ou faire partie du conseil d'administration. N'hésitez pas à en discuter avec nous. De **nombreux avantages et gratuités sont offerts** à nos bénévoles réguliers.

Nous espérons vous voir en grand nombre lors de nos activités.

Au plaisir de participer avec vous !

Votre comité FADOQ



Journée internationale des droits des femmes fixée le 8 mars de chaque année

Pourquoi le 8 mars?

La naissance de cette journée est liée à la grève générale et aux manifestations des femmes dans les rues de Pétrograd pour exiger le « **pain et la paix** ». L'Allemande Mme Clara Zethin en est la fondatrice.



La force de l'égalité

Quel en est le but?

Rendre hommage aux femmes et favoriser leurs droits.

Quel est le thème de la journée du 8 mars?

L'égalité pour un avenir durable.

Comment reconnaître les signes de la violence?

Être en désaccord, c'est normal; être violent, ça ne l'est pas!

Comment célébrer cette journée devenue « journée internationale des droits des femmes »?

C'est l'occasion idéale de montrer la reconnaissance que l'on a pour la femme et c'est un moment privilégié de convivialité et d'échanges entre les femmes et les hommes.

L'Afeas régionale célébrera cette journée le dimanche 10 mars à Saint-Rosaire. La région Centre-du-Québec soulignera l'engagement politique de cinq femmes domiciliées dans les municipalités suivantes : Warwick, Daveluyville, Saint-Rosaire et Saint-Eugène.

À L'AFEAS YAMASKA

Nous rendrons **hommage à nos membres** tout en valorisant le rôle de la femme. Cette activité se tiendra, lors de la soirée-reconnaissance, à la suite de l'assemblée générale du **15 MAI 2024**.

TOUT UN CADEAU-RABAIS DES JOIES DE LA CABANE À SUCRE

Nous vous convions, membres et conjoints, à goûter les plaisirs de la cabane, à vous offrir du bon temps et d'agréables moments à la cabane à sucre.

OÙ? À L'Érablière Durocher;

QUAND? Le mercredi 20 mars pour le souper et soirée;

COÛT? 20\$ pour les membres et conjoints; 45\$ pour les non-membres;

ACTIVITÉS? Repas traditionnel à volonté, tire sur la neige, jeux, cadeaux, musique d'ambiance, rire et plaisir.



Bien plus qu'une cabane à sucre avec le site enchanteur!

N'hésitez pas à confirmer votre participation aux téléphonistes au moment opportun!

Nous vous attendons en grand nombre!

Diane Bibeau

Présidente



**C'EST
L'HEURE !**



**VÉRIFIEZ
VOS
AVERTISSEURS**

**Dans la nuit du 9 au 10 mars,
on avance l'heure...
profitez-en pour vérifier les piles de vos
avertisseurs de fumée!**

Municipalité de Yamaska
Assemblée publique de consultation
(Règlement n° RY-2024-109)

AVIS PUBLIC, est, par la présente, donné aux contribuables de la Municipalité de Yamaska par la soussignée, Sylvie Viens, directrice générale et greffière-trésorière.

1^e QUE lors d'une séance du conseil tenue le 14^e jour du mois de février 2024, le conseil de cette Municipalité a adopté le projet de règlement suivant et tiendra une assemblée publique de consultation le 12^e jour du mois de mars 2024, à compter de 19 h 00, au pavillon communautaire situé au 100, rue Guilbault, Yamaska.

Résumé du projet de règlement

Titre du règlement

Règlement no RY-2024-109 relatives aux ententes à des travaux municipaux.

But du règlement

Le présent règlement a pour but d'assujettir la délivrance d'un permis de construction et/ou de lotissement à la conclusion d'une entente relative au financement et à l'exécution de travaux municipaux.

Localisation des zones concernées

La zone Cb.6 est localisée à l'ouest de la Rivière Yamaska, entre la rue St-Michel et Monseigneur Parenteau à partir de la rue Salvas jusqu'à la rue J.B. Saint-Germain comme indiqué dans la figure qui suit.



Le zone Ha.9 est localisée à l'ouest de la Rivière Yamaska, entre la rue Principale et St-Michel, tel qu'indiqué dans la figure qui suit.



Le zone Ha.8 est localisée à l'ouest de la Rivière Yamaska, entre la rue Principale et St-Michel, tel qu'indiqué dans la figure qui suit.



Ce règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire

2^e QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, la mairesse ou la personne nommée par le conseil expliquera la teneur du projet de règlement susmentionné ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

3^e QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Yamaska, ce 15^e jour du mois de février 2024

Sylvie Viens

Directrice générale et greffière-trésorière

(Règlement n° RY-79-2015-11 (2024))

AVIS PUBLIC, est, par la présente, donné aux contribuables de la Municipalité de Yamaska par la soussignée, Sylvie Viens, directrice générale et greffière-trésorière.

1^e QUE lors d'une séance du conseil tenue le 6^e jour du mois de février 2024, le conseil de cette Municipalité a adopté le projet de règlement suivant et tiendra une assemblée publique de consultation le 9^e jour du mois d'avril 2024, à compter de 19 h 00 au Pavillon communautaire situé au 100, rue Guilbault.

Résumé du projet de règlement

Titre du règlement

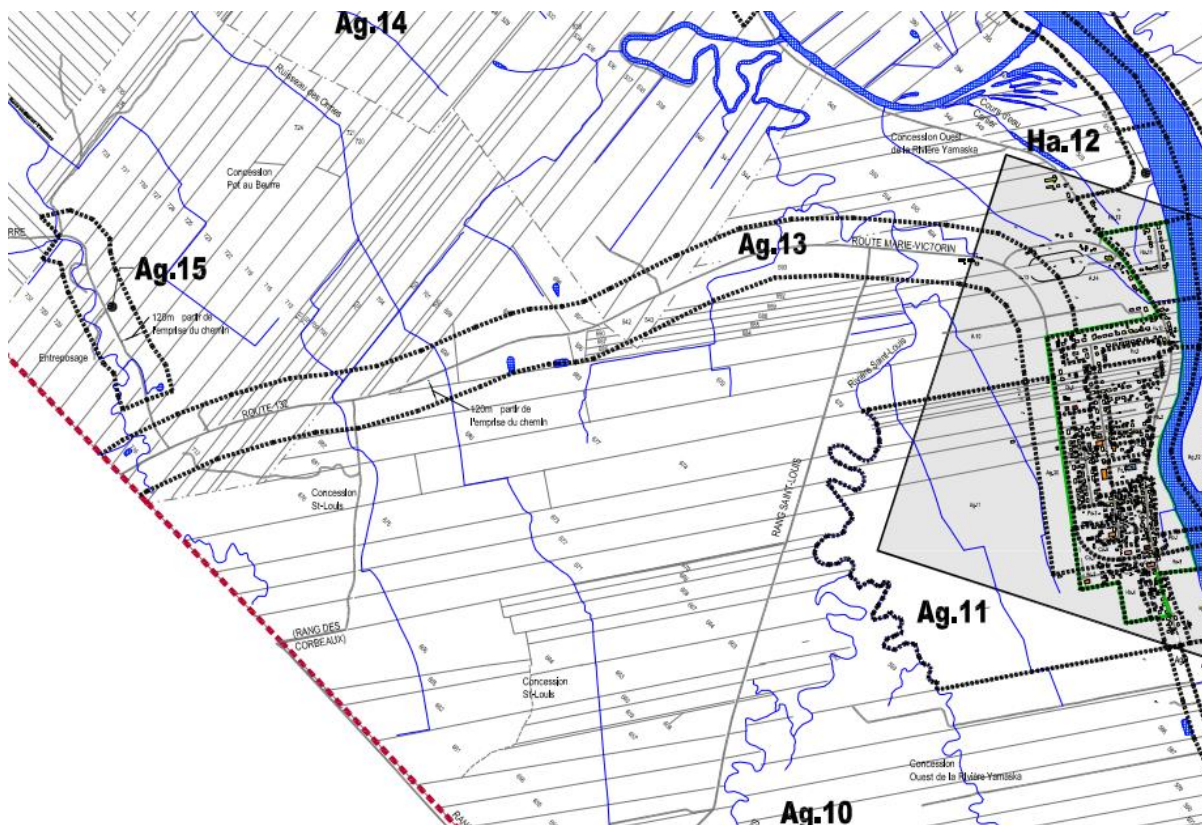
Règlement no RY-79-2015-11 (2024) amendant le règlement de zonage no RY-79-2015.

But du règlement

Le présent règlement a pour but d'ajouter et de corriger certains éléments concernant les usages autorisés et les types de bâtiments principaux.

Localisation des zones concernées

La zone Ag.13 est localisée à l'ouest de la Rivière Yamaska, de chaque côté de la route Marie-Victorin à partir de la rue Cardin jusqu'aux limites de Saint-Robert, comme indiqué dans la figure qui suit.



La zone Ag.5 est localisée à l'est de la Rivière Yamaska, de chaque côté de la route Marie-Victorin à partir de la rue Centrale jusqu'aux limites de la zone Ag.11 comme indiqué dans la figure qui suit.



La zone Ha.11 est localisée à l'ouest de la Rivière Yamaska, entre la rivière Yamaska et la rue Principale. Elle est composée de la rue Arel, comme indiqué dans la figure qui suit.



La zone Cb.6 est localisée à l'ouest de la Rivière Yamaska, entre la rue St-Michel et Monseigneur Parenteau à partir de la rue Salvat jusqu'à la rue J.B. Saint-Germain comme indiqué dans la figure qui suit.



Ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire:

- 2^e QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, la mairesse ou la personne nommée par le conseil expliquera la teneur du projet de règlement susmentionné ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.
- 3^e QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Yamaska, ce 14^e jour du mois de février 2024.

Sylvie Viens,

Directrice générale et greffière-trésorière



LIGNE D'INTERVENTION
24/24 H
450 746-0303
1 866 APPELLE

LA TRAVERSÉE
CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Intervention téléphonique
- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Groupe de soutien
- Formations
- Ateliers de sensibilisation

MRC De Pierre de Sorel

120, Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, QC J3P 1J8
Ligne d'intervention 24/7 : 450 746-0303 - 1 866 APPELLE cpslatraversee.ca  Suivez-nous sur Facebook



Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau
Propriétaire
Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

info@autobusbibeau.ca

Tél.: 450 789-0757
Fax: 450 789-5693

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.ri@assnat.qc.ca



LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com

[LouisPlamondonBQ](#)



ÉCOCENTRE



De décembre à mars inclusivement, l'écocentre sera ouvert du jeudi au dimanche, de 9 h à 16 h

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets non réutilisables, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

En cas de doute, consultez l'outil de tri disponible sur www.missionreduction.com et sur l'application mobile **MRC de Pierre-De Saurel +** (Google Play, App Store, Windows Store).

3145 Rue Joseph Simard,
Sorel-Tracy J3R 0E3

Mars 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 = bac noir  = bac bleu  = bac brun					1	2
3	4	5 Biblio de 14h à 16h et de 19h à 20h Atelier de maquillage artistique	6 Glissade en folie 	7 Film pizza	8 Journée internationale des droits de la femme	9 Atelier floral (10h) Pavillon communautaire
10 Heure avancée 	11	12 Biblio Conseil municipal (à 19h au Pavillon communautaire)	13 	14 Scrabble (137, rue Principale) 13h30 à 15h30	15	16
17 Danse Age D'or 13h30 (voir p. 8)	18	19 Biblio	20 Souper Afeas (voir p. 9)  	21	22	23
24 31 Pâques	25	26 Biblio	27 	28 Scrabble 1^{er} paiement de taxes Bureau municipal fermé à midi	29 Vendredi Saint Spectacle de Pâques (13h30) Pavillon communautaire	30



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
activités de la région.

 **Desjardins**
Coopérer pour créer l'avenir

450 746 7000